



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2023

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser sans délivrance de permis de construire :
  - Karnstädt Alain et Corinne, Vers le Pont : Réfection du couvert côté route du Revers (parcelle RF No 853).
  - Schopfer André, Le Village Derrière : Installation de 105 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit du bâtiment ECA No 346 (parcelle RF No 441).
  - Girardet Elizabeth et Guy, La Combe : Pose d'une citerne de récupération d'eau de pluie de 7'500 litres (parcelle RF No 825).
  - Raynaud Gilbert et Anne-Lise, La Placette : Pose d'un avant-toit transparent sur la porte d'entrée (parcelle RF No 74).
  - Gagnebin Anne-Lydie et Fabrice, La Placette : Remplacement de la couverture du pan « Sud » de la toiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques (parcelle RF No 55).
  - Burri Lorraine, La Frasse : Réfection du couvert « Nord » (parcelle RF No 120).
  - Renaud Laurent et Vittoz Jocelyne, Devant le Village : Rénovation des 2 chambres dans les combles (parcelle RF No 721).